



ASBL **ROYAL JUDO CLUB LA HULPE**

JUDO – AÏKIDO

N° Entreprise 420.372.858

Rue de Combattants, 112

1310 - LA HULPE



La Hulpe, le samedi 22 avril 2019

PV - Assemblée Générale Statutaire 2019 – Exercice 2018

Date : Lundi 11 février 2019
Lieu : Dojo – Rue des Combattants, 112 à 1310 La Hulpe

L'Assemblée Générale Statutaire débute à 20 h 50.

L'assemblée générale désigne Marc Beaufort, qui accepte, comme secrétaire de la réunion

1. Présence, Lecture et approbation du P.V. précédent

Liste de présence

a. Conseil d'administration

Présents :

Marc Haverhals	Président
Luciano Gonzalez	Administrateur
Joelle Poelman	Administrateur
David Buccella	Administrateur représentant section Aikido

Absents & Excuses

Alexandre Beaufort	Secrétaire (Excusé + Procuration à Marc B.)
Alex Delobbe	Trésorier (Excusé + Procuration à Marc H.)
Rani Ziet	Administrateur (Absent)

b. Membres Effectifs

Présents :

Marc Beaufort
Roger Gonzalez
Daniel Poelman

Absents & Excusés

Pascal Haverhals	Excusé
------------------	--------

c. Pour information : Membres Adhérents (Membre ou représentant du membre)

Loic Gonzalez	Licence : 143.022
Laura Pluinage	Licence : 178.152 (Emmy Engelen)
Kevin Engelen	Licence : 185.061
Nicolas Cloes	Licence : 23.673

Avec les deux procurations reçues le quorum est atteint.



ASBL **ROYAL JUDO CLUB LA HULPE**

JUDO – AÏKIDO

N° Entreprise 420.372.858
Rue de Combattants, 112
1310 - LA HULPE



Approbation du P.V. précédent

Il n'est pas procédé à la lecture du PV précédent pendant la séance car ce dernier a été remis avec la convocation. Aucune modification et/ou remarque n'est formulée sur le PV de l'Assemblée générale de 2018. Ce dernier est donc approuvé à l'unanimité

2. Allocution du Président & Directeur Technique

Le président présente ses bons vœux à l'assemblée et remercie les membres et les administrateurs de leur présence.

Il remercie les personnes ayant pris en charge ou ayant collaboré à la mise sur pied des différentes activités de l'année pour laquelle aucun fait marquant n'est à signaler.

Le président ainsi que Daniel confirment l'excellente impression que nous faisons, tant au niveau Fédéral, qu'au niveau Provincial et auprès des clubs visiteurs, lors de notre organisation des Shiai.

Daniel en profite pour remercier l'ensemble des professeurs et membres de l'assemblée pour l'excellent gestion du club et pour l'excellent prise en charge des cours enfants par la relève.

3. Allocution du secrétaire

Marc Beaufort (secrétaire administratif) tient tout d'abord à remercier Laura pour son engagement au sein du club et surtout pour la qualité du service d'entretien qu'elle a mis en place depuis son entrée en service en septembre dernier.

Marc Beaufort informe l'assemblée des effectifs au premier janvier de l'exercice ce qui peut se synthétiser par un effectif global légèrement en croissance tout en attirant l'attention que pour la troisième année consécutive nous devons déplorer un effectif réduit (stable pour la première année) pour la section Aikido.

		Janv. 2017	Janv. 2018	Janv. 2019
Aïkido		50	39	36
	Responsable	3	3	2(-1)
	Premier cours	14	15	11(-4)
	Deuxième Cours	21	13	11(-2)
	Membre Adultes	12	8	12(+4)
Judo		84	95	99
	Responsable	9	9	10(+1)
	Premier cours	28	34	26(-8)
	Deuxième Cours	22	25	28(+3)
	Adultes	25	27	35(+8)
Total		134	134	135



ASBL **ROYAL JUDO CLUB LA HULPE**

JUDO – AÏKIDO

N° Entreprise 420.372.858

Rue de Combattants, 112

1310 - LA HULPE



4. Rapport du Trésorier

Le Trésorier donne lecture des comptes (Voir information comptable en annexe) en les commentant.
L'exercice 2018 se clôture avec une augmentation des avoirs à concurrence de 5.182,66 €

Il faut remarquer les quelques particularités suivantes en comparaison à l'exercice précédent à savoir :

Recettes

- Augmentation des cotisations liée à l'augmentation des effectifs et à un meilleur respect par les membres des échéances
- Légère augmentation des recettes de location de la salle par suite d'un cours supplémentaire par le Krav-Maga (ne sera pas renouvelé en 2019) et l'arrivée d'un cours de TAO.
- Augmentation du poste de subside par la réception d'un montant d'Atout Cœur, A tous sport reflétant la participation de Marc Haverhals et Marc Beaufort aux activités afin de représenter le club et la participation de la commune dans les frais de défibrillateur.

Dépenses

- Légère augmentation des frais de compétition liée à l'organisation de trois shiai au lieu d'un l'année précédente.
- Légère augmentation des frais de cours étant donné l'ajout d'un chargé de cours (Lucas) lié à l'augmentation des effectifs
- Légère augmentation des frais d'entretien car le dojo est maintenant entretenu de manière plus que correcte très régulièrement.
- Frais de Kimono professeurs liée à la participation du club dans l'achat d'un kimono pour Daniel et Gael
- Augmentation des dépenses pour le poste « Pharmacie » car besoin de renouvellement de composants du défibrillateur (Couvert par un subside)

5. Approbation des comptes et décharge des Administrateurs

La comptabilité a été vérifiée en détail par Marc Beaufort en tant que commissaire aux comptes. N'ayant constaté aucune "non clarté" ou erreur, Marc Beaufort recommande l'approbation des comptes.

C'est à l'unanimité des présents que les comptes pour l'année civile 2018 sont approuvés et que décharge est donnée aux Administrateurs.



ASBL **ROYAL JUDO CLUB LA HULPE**

JUDO – AÏKIDO

N° Entreprise 420.372.858

Rue de Combattants, 112

1310 - LA HULPE



6. Elections / Réélection des membres du Conseil d'Administration sortants et rééligibles

Les membres sortants et rééligibles sont réélus à l'unanimité.

Le comité s'interroge, au vu de l'implication dans la vie du club, sur le remplacement du trésorier « Alex Delobbe » et de l'administrateur « Rani Ziet ». Le comité décide à l'unanimité de procéder aux modifications nécessaires et décide à l'unanimité :

- De démettre « Rani Ziet » de son poste d'administrateur
- De remplacer « Alex Delobbe » comme trésorier
- D'élire, « Kevin Engelen » comme nouveau trésorier

C'est ainsi que le président procédera aux démarches nécessaires à la publication de ces décisions et, le cas échéant, à la mise à jour en conformité d'autres points éventuels des statuts.

Dès lors le conseil d'Administration se compose comme suit :

Marc Haverhals	Président	
Alexandre Beaufort	Secrétaire	Sortant et réélu
Alex Delobbe	Trésorier	Démis et remplacé
Kevin Engelen	Trésorier	Nouvel entrant
Luciano Gonzalez	Administrateur	
Joelle Poelman	Administratrice	
Rani Ziet	Administrateur	Démis
David Buccella	Administrateur	

7. Désignation des Commissaires aux comptes

L'Assemblée Générale renouvelle à l'unanimité le mandat de Marc Beaufort comme commissaire aux comptes pour l'exercice 2019 et Nicolas Cloes se comme candidat pour le prochain exercice. Il se chargera de prendre les dispositions d'usage afin de s'initier à la tâche pendant l'exercice 2019 en sachant que cette activité peut être concentrée sur les périodes de fin juin (clôture de la saison) et du congé de Noël (pour la clôture comptable de l'année).

8. Calendrier et budget des grandes activités pour l'année civile 2019

Le budget est présenté par le président (Voir détail en annexe). Ce budget tient compte de la situation réelle de 2018 ainsi que d'une légère inflation mais ne prévoit aucun poste exceptionnel si ce n'est la réduction des subsides (aucune somme n'est attendu d'atout cœur).

En conséquence, le budget qui prévoit une utilisation des avoirs de 490 € est approuvé à l'unanimité.



ASBL **ROYAL JUDO CLUB LA HULPE**

JUDO – AÏKIDO

N° Entreprise 420.372.858
Rue de Combattants, 112
1310 - LA HULPE



Le calendrier des activités – et leur organisation - sera élaboré de manière plus précise dans le courant de l'année pour autant qu'il n'impacte pas le budget prévisionnel tel que présenté et comprendra au minimum les activités suivantes :

Activités du club

- Organisation des Shiai : 05 mai 2019 & 03 novembre 2019 ou 07 décembre 2019
- Sortie « Adultes » : samedi 13 Avril 2019
- Barbecue (avec participation aux frais) : samedi 01 juin 2019
- Cours collectif de fin de saison : vendredi 21 juin 2019
- Saint-Nicolas du Club : vendredi 06 décembre 2019
- Cours collectif de fin d'année civile : vendredi 20 décembre 2019
- Assemblée Générale 2020 – Exercice 2019 : samedi 25 janvier 2020 à 15h00

Représentation extérieure

- Représentation aux 50 ans ACS : 02 février 2019
- Remise des Mérites Sportifs : 23 février 2019
- Représentation au conseil des Sports

Compétition

- Compétition :
 - 12-13 janvier 2019 : Nivelles (+ Poussins)
 - 03 mars 2019 : Florennes Robert C. (+ Adultes)
 - 24 mars 2019 ; Saint-Denis (+ Adultes)
 - 27 avril 2019 : Ath (+ Poussins)
 - Septembre 2019 : Braine l'Alleud
 - <A confirmer> Préparation aux inter-équipes (Adultes)
- 20 janvier 2019 : Championnats Provinciaux (Lucas G. 3^{ème} place)
- 26 & 27 janvier 2019 : Championnats Régionaux (Lucas G. 5^{ème} place)
- <A confirmer> Championnats Nationaux et Senior

9. Divers & Tour de table

- Renouvellement de notre adhésion à « Atout Cœur, A tous Sports ».
L'Assemblée confirme le renouvellement de notre adhésion (Cotisation 10 euros)



ASBL **ROYAL JUDO CLUB LA HULPE**

JUDO – AÏKIDO

N° Entreprise 420.372.858
Rue de Combattants, 112
1310 - LA HULPE



➤ Kimono Professeur/Compétition (Point de Lucas)

Lucas demande si le club intervient dans l'achat des kimonos pour les professeurs et compétiteurs qui doivent avoir un/des kimonos aux normes officielles.

Le Comité confirme qu'une intervention (montant maximum de 160 euros) dans les frais de kimono pour les professeurs est prévue au maximum tous les deux ans mais qu'aucune intervention n'est envisagée pour les compétiteurs.

➤ Entretien/Nettoyage salle

Laura relève diverses remarques concernant le respect des divers occupants des locaux (Exemple : Billes terrain synthétiques, plumes, nourriture, urine dans douches, ...).

Etant donné que certaines personnes de l'école ne semblent pas respecter les lieux et le travail effectué le Comité, qui ne peut tolérer ce genre d'attitude, demande à Marc Beaufort d'adresser un mail à la directrice de l'école afin de lui demander de prendre les mesures nécessaires et si aucune amélioration n'est constatée, d'adresser un courrier au bourgmestre.

➤ Rémunération des cours dispensés (Point de Roger)

Roger demande un éclaircissement quant au mode de rétribution des personnes qui dispensent les cours car il sait que les personnes qui encadrent les cours « Enfants » sont rétribuées sur base de leur grade et des présences actées par Marc Beaufort et il n'a pas l'impression que cette règle est appliquée pour les cours « Adultes ».

Tant le Président (Marc) que le directeur technique (Daniel) confirme le mode de rétribution des cours « Enfants » et signale qu'en ce qui concerne le cours « Adultes », les prestations de Daniel sont rétribuées sur base forfaitaire.

Afin d'uniformiser les pratiques *sans impacter les indemnités forfaitaires*, dans le cas où le cours « Adultes » n'est pas dispensé par Daniel, le Comité décide de rétribuer la personne qui encadre le cours « Adultes » en suivant les mêmes règles que pour les cours « Enfants » et ce pour autant que cela soit communiqué clairement à Marc Beaufort avant la fin du trimestre

➤ Divers

Absence et remplacement : Le comité demande à Marc Beaufort de renvoyer un rappel aux responsables de cours (Titulaires, assistants,...) pour rappeler les principes de base à savoir que toute absence future doit être signalée dans les plus brefs à Marc Beaufort et que c'est à la personne qui s'absentera de faire le nécessaire pour trouver son remplaçant et le communiquer à Marc Beaufort car il n'est pas acceptable de ne pas savoir à l'avance, et donc de ne pas pouvoir répondre aux parents, qui va donner le cours.



ASBL **ROYAL JUDO CLUB LA HULPE**

JUDO – AÏKIDO

N° Entreprise 420.372.858

Rue de Combattants, 112

1310 - LA HULPE



Royal Judo Club (50 ans) : Etant donné que nous n'avons rien fait de spécial pour les 50 ans du club (uniquement une petite réception au dojo), le Comité souhaite organiser une activité, un souper, ... pour marquer l'évènement. A chacun de faire des propositions que Marc Beaufort centralisera.

Registre UBO : Afin de se conformer à la nouvelle législation (Loi du 18/09/2014), Marc Beaufort va effectuer les démarches nécessaires afin d'enregistrer les administrateurs et personnes chargées de la gestion du club au registre UBO (Registre des bénéficiaires effectifs)

Etant donné que tous les points à l'ordre du jour ont été abordés, le président clôture l'Assemblée Générale Statutaire à 22 h 00.

Annexes :

- Copie de la liste des présences
- Copie du PV de l'assemblée générale 2018 (Approuvé)
- Copie Compte des résultats 2018
- Copie du Bilan 2018
- Copie du Budget 2019